

Paris, le 8 janvier 2009

**Service pédagogique**

L'inspecteur d'académie inspecteur  
pédagogique régional de mathématiques

À Mesdames les proviseures et messieurs les proviseurs

**Objet :** épreuve pratique de mathématiques 2009.  
**P.J. :** Protocole national 2009

Ainsi que je l'annonçais dans la lettre de rentrée, je vous donne ici quelques précisions sur la mise en place de l'épreuve citée en objet.

Je souhaite que comme l'an passé les établissements français à l'étranger puissent mettre en place cette épreuve conformément au protocole national annexé au présent courrier (et destiné aux académies).

Vous trouverez ci-dessous quelques précisions concernant le calendrier retenu récemment par l'inspection générale ainsi que quelques modalités spécifiques à l'AEFE.

1 – Bases du volontariat :

Un certain nombre d'établissements étaient volontaires pour l'expérimentation 2008. Sauf situation particulière qu'il faudrait me signaler, ces établissements devraient être volontaires pour 2009 et je vais envoyer une copie du présent courrier aux professeurs coordonnateurs désignés l'an passé de façon à ce qu'ils puissent agir en ce sens. Si ce coordonnateur a changé, je vous remercie de bien vouloir m'en informer et me communiquer l'adresse électronique de son successeur.

De plus, je souhaite naturellement qu'un certain nombre au moins des établissements qui n'ont pu être volontaires l'an passé le soient cette année. Dans ce cas, je vous demande de bien vouloir me désigner rapidement un professeur coordonnateur pour cette épreuve dont vous voudrez bien me communiquer l'adresse électronique. (Il est naturellement souhaitable qu'il enseigne en terminale S, même si cela n'est pas absolument nécessaire.)

2 – Calendrier de l'épreuve 2009 et détails pratiques complémentaires :

Ce calendrier tient compte de contraintes édictées par l'inspection générale et concernant la confidentialité ainsi que la collecte des résultats. Il est donc très peu négociable, mais n'hésitez

**AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL À CARACTÈRE ADMINISTRATIF  
SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



pas cependant à me soumettre tout problème réel. Bien entendu ne sont concernés par ce calendrier que les établissements à rythme nord. Les établissements à rythme sud qui souhaitent expérimenter bénéficieront d'un second courrier dès que j'en saurai plus sur les choix faits au niveau national pour la Nouvelle Calédonie (qui partage les mêmes épreuves qu'eux).

- Il sera demandé de faire passer l'épreuve de préférence **avant le 30 avril 2009**.
- La note obtenue à cette épreuve pourra figurer dans la moyenne du trimestre.
- Les sujets seront diffusés **début mars** sous la forme d'une image disque mise en ligne sur le serveur de l'académie de Versailles. Un code d'accès sera communiqué aux professeurs coordonnateurs. Les **descriptifs** retenus pour 2009 sont en revanche déjà disponibles en téléchargement sur le site de l'inspection générale (<http://igmaths.net>).
- A l'issue de l'épreuve, chaque établissement constituera un fichier Excel ou OpenOffice (dont le modèle sera diffusé comme l'an passé) dont les données seront (numéro RNE, numéro du sujet, note obtenue).
- La date limite pour me retourner ces fichiers est fixée au **dimanche 10 mai délai de rigueur**.

Michel BOVANI, IA-IPR